La France et le Conseil de sécurité de l'ONU

Composition du Conseil de sécurité : 15 membres

- **5 membres permanents pourvus du droit de véto**

    - Etats-Unis d'Amérique
    - Fédération de Russie
    - France
    - République populaire de Chine
    - Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord

- **10 membres non-permanents sans possibilité de recours au véto**

    - Groupe Afrique : Égypte, Éthiopie, Sénégal
      3 sièges
    - Groupe Amérique latine et Caraïbes : Bolivie, Uruguay
      2 sièges
    - Groupe Asie : Kazakhstan, Japon
      2 sièges
    - Groupe Europe occidentale et autres Etats : Italie, Suède
      2 sièges
    - Groupe Europe Orientale : Ukraine
      1 siège

Fonctionnement

- **Présidence**

    - Elle dure un mois pour chaque membre, selon le principe de la présidence tournante par ordre alphabétique.

- **Séances du Conseil**

    - Le Secrétaire général est invité à assister aux séances formelles du Conseil de sécurité. Il peut intervenir mais ne vote pas.
    - Si un Etat membre ne faisant pas partie du Conseil de sécurité estime que ses intérêts sont particulièrement affectés par question discutée dans cette enceinte, il peut participer à la réunion du Conseil de sécurité sans droit de vote.

- **Décisions**

- Le Conseil de sécurité adopte deux types de décisions :
  - Les résolutions : pour être adoptée, une résolution doit recueillir neuf voix pour et aucune voix contre de la part d'un membre permanent (véto).
  - Les déclarations présidentielles : elles sont adoptées par consensus, sans vote.

Résolutions

- De 1946-1999 : 1284 résolutions en moyenne 24 par an)
- De 2000 à 2016: 1052résolutions (en moyenne 65 par an)

  Total : 2 336 résolutions adoptées au 31 décembre 2016

- En 2016
  - 77résolutions adoptées
  - 2 rejetées
- Véto : utilisation entre le 25 janvier 1946 et le 31 décembre 2016
  - De 1991 à 2016 – Russie : 15- Etats-Unis : 14 - Grande-Bretagne : 0 - France : 0 - Chine : 9- Total : 38
  - De 1946 à 1991 - Union soviétique : 114 - Etats-Unis : 69 - Grande-Bretagne : 30 - France : 18 - Chine : 3* (dont un utilisé en 1955 par Taïwan) - Total : 234
  - TOTAL : 272

Près de 100 pays soutiennent l'initiative française d'encadrement du recours au véto en cas d'atrocités de masse.

Opérations de maintien de la paix

- Au 5 juillet 2017, 804 personnels français en uniforme participent à 8 des 15 opérations de maintien de la paix de l'ONU.
- Contributions aux opérations de maintien de la paix au 30 juin 2017

Pays	Effectifs sur le terrain	Part du budget global
Chine	2515	10,3%
Royaume-Uni	700	5,8%
France	804	6,3%
Russie	95	4,0%
USA	74	28,5%

Mise à jour : septembre 2017